

BAREME DE REMUNERATION TRANSACTIONS IMMOBILIERES

BIENS IMMOBILIERS NEUFS

Notre rémunération est conforme aux usages du partenaire et supportée par lui.

Selon le promoteur, de 5% à 7% HT du prix de vente TTC.

BIENS IMMOBILIERS ANCIENS

Notre rémunération est à la charge de l'acquéreur. Elle inclut 20% de T.V.A collectée et reversée au service des impôts.

- **Etude et valorisation/estimation** : 300€ HT, soit 360€ TTC. Cette rémunération n'est due que lorsque la prestation sollicitée n'est pas suivie de la signature d'un mandat de vente.
- **Vente** :

| PRIX DE VENTE | | HONORAIRES TTC |
|---------------|----------|----------------|
| De : | à : | |
| 0€ | 120.000€ | 8,00% |
| 120.001€ | 180.000€ | 7,50% |
| 180.001€ | 300.000€ | 7,00% |
| 300.001€ | 400.000€ | 6,50% |
| 400.001€ | 550.000€ | 6,00% |
| 550.001€ | 800.000€ | 5,50% |
| 800.001€ | Au-delà | 5,00% |

Le montant des honoraires étant libre, les taux définis dans ce barème s'entendent donc comme références usuelles. Les taux indiqués sont les taux maximum applicables. Le taux appliqué sera indiqué conformément à la réglementation en vigueur au sein du mandat de vente signé par le client.

LATITUDE CONSEIL

Adresse : Hôtel de Nupces, 15 rue de la Bourse - 31000 TOULOUSE - Tel. : 0561477026 - Email : f.zueras@latitudeconseil.com

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 120.000€ - 499 046 431 00049 au RCS de Toulouse TVA FR 80499046431

Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07036224 (www.orias.fr) en qualité de :

- Courtier en assurance

- Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n°CPI 3101 2015 000 000 137 délivrée par la préfecture de la Haute-Garonne

Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance Mutuelles / MMA IARD, 14 bd Marie Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9

Activité de démarchage bancaire et financier